



Bienvenue Benvenuti Willkommen

Mise en oeuvre de la loi sur les objectifs en matière de protection du climat: une tâche commune à toute la Suisse

Pierre Broye

Directeur de l'OFCL, Président de la CA et de la KBOB



Agenda

1. **Art. 10 LCI: rôle modèle de la Confédération et des cantons**
2. **Mise en oeuvre de la LCI: rôle et tâches de la KBOB et de la CA**
3. **Exemples de mise en oeuvre:**
 - ☐ **Bâtiments**
 - ☐ **Routes**
4. **Conclusion**



1. Art. 10 LCI: rôle modèle de la Confédération et des cantons

¹ **La Confédération et les cantons** jouent un **rôle de modèle** pour **atteindre l'objectif de zéro émission net** et de l'adaptation aux effets des changements climatiques.

² **D'ici à 2040, l'administration fédérale centrale doit avoir au minimum atteint l'objectif de zéro émission net.** En plus des **émissions directes et indirectes**, les émissions générées **en amont et en aval** par des tiers sont également prises en considération.

³ Le Conseil fédéral fixe les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif. Il peut prévoir des exceptions liées à la sécurité du pays et à la protection de la population. Il informe régulièrement l'Assemblée fédérale sur le degré d'atteinte de l'objectif.

⁴ Les **cantons** visent au minimum l'objectif de zéro émission net à partir de 2040 **pour leurs administrations centrales**; il en va de même **pour les entreprises liées de la Confédération**. La Confédération les soutient dans leur rôle de modèle en leur **fournissant les bases nécessaires**.



2. Mise en oeuvre de la LCI: rôle de la KBOB et de la CA ainsi que de leurs membres

- Lors de la mise en œuvre de la LCI, les SCI et l'OFROU, les centres d'approvisionnement ainsi que la KBOB et la CA ont une grande responsabilité et jouent un rôle clé dans la réalisation des objectifs de la LCI.
- La KBOB et la CA traitent avec leurs membres, depuis de nombreuses années déjà, des tâches dans le domaine de la durabilité, coordonnent les développements et soutiennent leurs membres avec des instruments appropriés.
- Les deux organes sont des institutions établies et peuvent ainsi bien collaborer avec les partenaires qui participent à la mise en œuvre des objectifs de la LCI.



2. Mise en oeuvre de la LCI: rôle de la KBOB et de la CA ainsi que de leurs membres

- Ils assument déjà aujourd'hui différentes tâches qui seront également pertinentes lors de la mise en œuvre de la LCI.
- Il est judicieux que la KBOB et la CA, dans le prolongement de leurs fonctions et de leurs rôles actuels, soutiennent la mise en œuvre de la LCI en assurant la coordination des tâches prévues à l'art. 10, al. 4, LCI (fournir les bases nécessaires à l'exercice du rôle de modèle [vis-à-vis des cantons et des entreprises liées à la Confédération]).



2. Mise en oeuvre de la LCI: tâches de la KBOB et de la CA

Mise à disposition des bases nécessaires à l'accomplissement des tâches selon la LCI / l'OCI et favoriser l'échange des informations en faveur:

- des SCI, de l'OFROU et des centres d'approvisionnement;
- des cantons, des communes et des entreprises liées à la Confédération;
- de l'économie (pour autant que cela soit judicieux).

Dans le domaine de la construction, les bases possibles sont par exemple:

- des bases pour l'établissement du bilan des émissions de GES (données écobilans de la KBOB);
- des informations sur les mesures de réduction des émissions de GES;
- des recommandations pour l'intégration de critères pertinents pour l'équivalent CO2 dans l'approvisionnement;
- des informations sur les mesures d'adaptation au changement climatique.



3. Exemple de mise en oeuvre - bâtiments

KBOB

Conférence de coordination des services de la construction
et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics KBOB

Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane
der öffentlichen Bauherren

IPB

Communauté d'Intérêts des Maîtres d'ouvrage
Professionnels Privés (IPB)

Interessengemeinschaft privater professioneller Bauherren

RECOMMANDATION • EMPFEHLUNG • RECOMMANDATION • EMPFEHLUNG • RECOMMANDATION • EMPFEHLUNG • RECOMMANDATION
Construction Durable • Nachhaltiges Bauen • Construction Durable • Nachhaltiges Bauen • Construction Durable • Nachhaltiges Bauen • Construction Durable

Gestion immobilière durable

2017/3

Saviez-vous,
que la gestion immobilière durable ...

- ... concerne toutes les phases du **cycle de vie d'un bien immobilier**?
- ... permet d'anticiper autant que possible les **risques** des changements sociétaux, économiques et environnementaux?
- ... tient compte des **objectifs sociaux du développement durable** tels que la sécurité, la santé, la facilité d'utilisation, etc.?
- ... promeut la **rentabilité** d'un bien immobilier en garantissant sa conformité au marché durant tout son cycle de vie et la valeur de l'investissement?
- ... ménage les **ressources naturelles** et tend à réduire l'impact sur l'environnement?

Gestion immobilière

La gestion immobilière est une notion générique qui regroupe la planification, le pilotage et le contrôle de toutes les activités sur l'ensemble du cycle de vie d'un bien immobilier ou d'un portefeuille. Elle intervient dans les sous-domaines suivants: gestion de portefeuille, gestion de projets de construction, facility management, etc.

Les publications de la KBOB/IPB

Gestion immobilière durable, «Un guide pour la prise de décisions» (2010): la [brochure explicative principale \(bleue\)](#) résume la problématique et reste le document de référence sur la question. Les [fiches d'information complémentaires \(brochure verte\)](#)



Campus DETEC Ittigen
Berrel Kräutler Architekten AG
© Damian Poffet



3. Exemple de mise en oeuvre - bâtiments

KBOB
Coordination des services fédéraux de la construction
et de l'immobilier

 **Baudirektion
Kanton Zürich**
AWEL Amt für
Abfall, Wasser, Energie und Luft

 **Stadt Zürich**

Recommandation Construction durable 2008/2

Construire, quand le climat se réchauffe





3. Exemple de mise en oeuvre - routes

ASGB INFO 2022

Construction durable de routes: la voie de l'OFROU

Agir pour le développement durable signifie prendre en compte et coordonner au mieux tous les aspects des trois dimensions interconnectées que sont l'environnement, la société et l'économie. Comment réaliser à l'avenir des projets d'infrastructure plus durables ? Telle est donc la question centrale qui se pose pour l'OFROU.

Article de Guido Biaggio, vice-directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU)

La réutilisation des matériaux d'excavation et de construction protège l'environnement.





4. Conclusion

Conférence sur les marchés publics durables

Mise en œuvre de la loi sur le climat – qu'est-ce que cela implique pour les marchés publics?



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

BKB
Beschaffungskonferenz des Bundes
Conférence des achats de la Confédération
Conferenza degli acquisti della Confederazione

KBOB
Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane
der öffentlichen Bauherren
Conférence de coordination des services de la construction
et des immobiliers des maîtres d'ouvrage publics
Conferenza di coordinamento degli organi della costruzione
e degli immobili dei committenti pubblici

 Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnovas Svizras

 BPUK DTAP DCPA

 Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere

 Schweizerischer Verband
KommuneSchaffbau / SVK
Association suisse
Infrastructures communales / ASIC
Associazione svizzera
Infrastruttura comunali / ASIC

Temperatur in der Schweiz Température en Suisse Temperatura in Svizzera Temperature in Switzerland

Abweichung / déviation / deviazione / deviation 1871 – 1900 [°C]



© MeteoSchweiz / © MétéoSuisse / © MeteoSvizzera / © MeteoSwiss

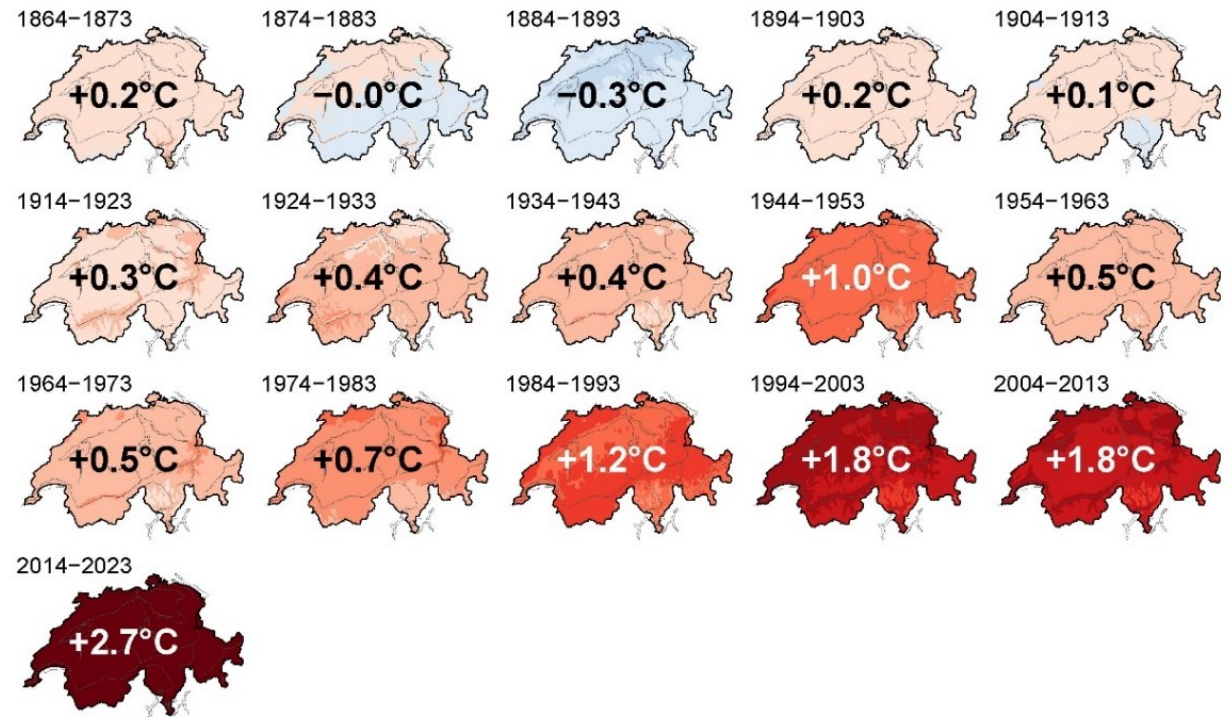


Fig.: La température en Suisse pour les seize dernières décennies, en °C
© MétéoSuisse